



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
20 Décembre 2016

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Tous les membres, SAUF

Absents excusés : Damien ROZIER, Clotilde FALLAS, Marie Ange SANJULLIAN

Procuration : Julien CHALAYE qui donne procuration à Gérard SANJULLIAN

Secrétaire de séance : Patricia LISPAL

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 15 Novembre 2016.

1. CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)

Le Conseil, à l'unanimité, décide de voter favorablement le rapport de la CLETC du 21 octobre 2016 concernant l'augmentation des Attributions de Compensation.

2. LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les prix des loyers des logements communaux occupés, avant la publication de l'INSEE des Indices de Référence des Loyers, prévue le 11 janvier 2017.

3. DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016 AVANT LE VOTE DU BUDGET 2017

Le Conseil, à l'unanimité, décide de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2017 pour les opérations suivantes :

Réfection des Façades au Groupe Scolaire - Compte 21318 ONA
pour un montant de 18 613.50 €HT soit 22 336.20 €TTC

Grille + rideau stade de foot – compte 2128 ONA
pour un montant de 3 000 €HT soit 3 600 €TTC

4 **CIMETIERE**

Le Conseil, à l'unanimité, décide de lancer la procédure de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière.

5 **DISPOSITIF 20.000 ARBRES EN VAUCLUSE**

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'adhérer au dispositif 20.000 arbres en Vaucluse, dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place Jean Moulin.
Et autorise le Maire à signer la convention avec le Département.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire demande au Conseil son avis sur la suppression ou la sauvegarde du dernier platane à l'angle de la RD 975 et la Place Jean Moulin.
Cette question sera débattue lors d'une prochaine réunion.

Daniel MAYER indique qu'une réunion sera programmée fin janvier 2017 sur le dispositif « Voisins Vigilants ». L'information sera incérée dans la prochaine Gazette de début janvier.

René MARTIN demande pour quelle raison le revêtement sur la Départementale « chante » lors du passage des véhicules. Le Maire lui répond que l'asphalte n'a pas été suffisamment damé.

Patricia LISPAL indique que le Chemin de Durand est très abîmé. Le Maire répond que le Chemin d'Alcyon est dans un état plus dégradé et qu'il dessert plus d'habitations. Des travaux seront programmés sur 2017.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 30
Vu par nous, Le Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 21 Décembre 2016 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

Patricia LISPAL



Travaillan le 21 Décembre 2016

Gérard SANJULLIAN
Maire

